

BIENVENUE À LA RÉSIDENCE PLEIN SUD

LE GUIDE PRATIQUE



Plein Sud Begnins SA - Chemin des Baules 4 - 1268 BEGNINS

Table des matières

Bienvenue	3
La référente sociale.....	3
La table d'hôtes.....	4
Le règlement d'utilisation de la salle commune	5
Le coordinateur administratif.....	5
La gérance	6
La coiffeuse	6
La physiothérapeute	7
La podologue	7
La conciergerie	7
Le local de tri des déchets.....	8
Les objets encombrants	8
Les prestations annexes	8
Le Centre d'Accueil Temporaire (CAT)	9
Le parking visiteurs.....	9
Les numéros utiles	10

Bienvenue

« La maison est une graine de la vie où se développent les petites fleurs que l'on appelle amitié, enfants et souvenirs heureux. »

Afin que votre arrivée se passe pour le mieux, nous avons résumé toutes les informations utiles dans ce guide. Vous pourrez ainsi prendre connaissance de nos prestations, ainsi que celles des autres intervenants à la Résidence Plein Sud.

Dans l'attente de vous rencontrer, l'équipe de Plein Sud vous souhaite un bon emménagement et la bienvenue à la Résidence.

La référente sociale

Nous sommes présents à la Résidence deux fois par semaine, pour vous proposer des activités de groupes, mais aussi des moments de discussion individuelle.

Voici donc le programme des activités, à la salle commune du 4^{ème} étage :



Les mardis :

Table d'hôtes à partir de 11h30. Voir les détails sur l'affiche prévue à cet effet.

Possibilité de rencontre individuelle à partir de 15h00.

Les vendredis :

Apéro des locataires à partir de 11h00. Merci d'apporter un petit quelque chose, selon vos envies (vin, jus de fruits, biscuits...).

Activité de votre choix (jeux de société, travaux manuels, films,...) dès 14h30.

Possibilité de rencontre individuelle à partir de 16h00.

La référente sociale peut être contactée :

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

au 079 849 46 69

La table d'hôtes

Les mardis pour les locataires.

Rendez-vous à la salle commune à partir de 11h30.

Prix du repas, sans les boissons : CHF 16.- → à payer sur place.

Vous pouvez apporter une bouteille de vin, si vous le désirez. Vous avez aussi la possibilité d'en acheter une sur place, selon la carte des vins de Bellevue.

Une machine à café Nespresso est votre à disposition. Le café est facturé CHF 1.-. En revanche, si vous disposez de capsules, n'hésitez pas à les prendre, car vous pourrez les utiliser.

Réservez auprès de la référente sociale au 079 849 46 69, au plus tard le vendredi précédent le repas.

Une feuille d'inscription est également disponible à l'espace Aldo Fossati.

Nous espérons vous y rencontrer pour passer un moment convivial !



Le règlement d'utilisation de la salle commune Résidence Plein Sud Begnins SA

La salle "Espace Aldo Fossati" de la Résidence Plein Sud Begnins SA est destinée uniquement aux locataires du bâtiment et aux organes de la société anonyme. Cet espace commun est ouvert tous les jours et à disposition de tous, à l'exception des périodes faisant l'objet d'une réservation privée. Le planning des réservations est affiché à l'entrée de la salle.

Cette salle peut être réservée pour une fête ou une réunion privée concernant le locataire personnellement. Il est interdit à toute personne de prêter son nom et de céder ses droits à un tiers. Les réservations s'effectuent au minimum 10 jours à l'avance auprès de la référente sociale au 079 849 46 69 (le mardi et vendredi, de 10h30 à 17h00).

Deux réservations privées par année sont offertes par logement. Pour toute réservation supplémentaire, un tarif de location de CHF 50.- par demi-journée est demandé.

Cette salle doit être rendue propre. A défaut, elle sera nettoyée aux frais de l'utilisateur.

D'autre part, nous prions les locataires de prendre note des points suivants :

- La salle "Espace Aldo Fossati" du bâtiment est un lieu non-fumeur. Il est possible de fumer sur la terrasse attenante. Des cendriers sont à disposition. Les mégots ne doivent en aucun cas être jetés par terre ou par-dessus la barrière de la terrasse commune.
- Le locataire doit respecter les lieux et le matériel mis à disposition (vaisselle, machine à café, bouilloire, télévision, mobilier, etc.)
- Cet espace doit être rendu tel que trouvé à l'arrivée. Les tables et chaises doivent être rangées, selon le plan affiché, et nettoyées si besoin.
- Le locataire est responsable des dégâts et nuisances qui pourraient survenir lors de l'utilisation de la salle commune. Il est demandé à chacun de ne pas déranger les autres habitants du bâtiment par des excès de bruit.
- En cas de dégâts, le locataire est prié d'avertir immédiatement la Référente sociale, au 079 849 46 69 (le mardi et vendredi, de 10h30 à 17h00).

Règlement approuvé par le Conseil d'Administration de la Résidence Plein Sud Begnins SA, lors de sa séance du 6 mars 2014.

Le coordinateur administratif

Le coordinateur administratif gère les contacts avec la Régie RYTZ & CIE SA, pour toutes les questions administratives, ainsi que pour les situations urgentes qui pourraient se produire dans votre logement.

Le coordinateur administratif est présent

le mercredi, de 11h00 à 12h00

**dans les bureaux situés au 4^{ème} étage
(avant le local de la coiffeuse)**

La gérance

Rappel aux locataires : tout dysfonctionnement dans l'appartement doit impérativement être signalé au moyen du formulaire "Demande d'intervention" et remis dans la boîte aux lettres de la Fondation Belle Saison, située à l'extérieur de votre immeuble.

En cas d'urgence, il est possible de s'adresser à la référente sociale.

Pour toutes les questions administratives, liées au bail à loyer, paiements, etc., vous pouvez contacter la Régie RYTZ & Cie SA.

Madame Christelle VIACCOZ ou son assistante Madame Corinne Rochaix répondront à vos appels

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

au 058 810 36 04

ou par courrier à l'adresse suivante :

RYTZ & CIE SA

Avenue Alfred-Cortot 7B

Case postale 1360

1260 Nyon

La coiffeuse

Au 4^{ème} étage de la Résidence, un salon de coiffure est à votre disposition :

Christine Delafoge vous reçoit

du mardi au vendredi

sur rendez-vous : 078 618 63 40



La physiothérapeute

Au 3^{ème} étage de la Résidence, à côté de l'ascenseur, vous pouvez disposer des soins de physiothérapie. Rosalyne Ruel, physiothérapeute diplômée, dispense des prestations en matière de :

- **rééducation orthopédique**
- **rhumatologie**
- **rééducation posturale**
- **thérapie manuelle**
- **physiothérapie du sport**



Pour fixer un rendez-vous : 076 822 02 40

La podologue

Maud Dakkus vous propose ses services à domicile pour :

- **un bilan de marche**
- **des semelles podologiques**
- **des soins médicalisés**

Pour fixer un rendez-vous : 079 607 06 87

La conciergerie

Le concierge social est disponible pour toutes informations liées à la buanderie. Il recharge également les cartes pour la machine à laver et se fera un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de cette dernière.

La buanderie se trouve au rez-de-chaussée, en face des escaliers.

**Le concierge social est présent
les lundis et les jeudis et
atteignable au 079 849 46 69**

Nouveau concierge et nouvelles informations dès le 01.04.2022

Le local de tri des déchets

Un local est à votre disposition au rez-de-chaussée à côté de l'ascenseur.



Vous pouvez y recycler :

- Les ampoules
- Le pain sec
- Les piles et batteries
- L'aluminium
- Le verre
- Les bouteilles en PET
- Les boîtes de conserve
- Le papier et carton

Les objets encombrants

Tous les 3 mois, la commune de Begnins organise un ramassage des objets encombrants. Une lettre d'information vous est envoyée à votre domicile pour vous informer de la date exacte du ramassage.

Les prestations annexes

Au rez-de-chaussée, à côté du tableau blanc, vous avez à disposition 2 types de bons :

- Le premier bon concerne des « Demandes de prestations sociales », pour fixer une entrevue ou autres demandes avec la référente sociale.

Ce service est inclus dans le forfait « Loyer »

- Le second bon, "Demande d'intervention" – "Commande de travaux", vous offre également la possibilité d'obtenir de l'aide au niveau technique, comme par exemple pour poser des rideaux ou fixer un tableau.

**Le service "Commande de travaux" est facturé :
CHF 55.- par heure + TVA**

Une fois le bon dûment rempli, déposez-le dans la boîte aux lettres de la Fondation Belle Saison, située à l'extérieur de votre immeuble.

Le Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

Le CAT « Le Maupas », à Rolle ou le CAT « Le Verney », à Mont-sur-Rolle vous proposent le service d'un Centre d'Accueil Temporaire de jour.

L'accueil est possible le lundi, mardi (seulement au Verney), mercredi, jeudi et vendredi. Le premier samedi du mois au CAT « Le Verney » et le deuxième samedi du mois au CAT « Le Maupas », toujours de 9h00 à 17h00.

Le centre d'accueil temporaire a pour but de :

- créer un lien de rencontre et de partage.
- offrir un accompagnement adapté dans un espace chaleureux et sécurisant.
- maintenir votre autonomie, selon vos besoins et vos souhaits.

L'équipe, incluant la référente sociale, vous proposera des activités variées telles que :

Des jeux de mémoire, des jeux collectifs, des ateliers créatifs avec la présence d'une art-thérapeute les mardis et mercredis après-midi, des activités musicales, des moments d'échanges et des activités extérieures.

Le tarif est de CHF 25.- par jour, incluant le repas de midi : il n'inclut pas la réduction éventuelle allouée par vos Prestations Complémentaires de Guérison (PCG).

**Le répondant du CAT est joignable
du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30**

☞ **CAT « Le Maupas » : 021 826 05 76 (fermé les mardis)**

☞ **CAT « Le Verney » : 021 545 99 48**

Le parking visiteurs

Lorsque vous avez des visites, merci de les informer que des places de parc « visiteurs » sont disponibles en bas de votre immeuble au chemin des Baules 4.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas autorisé de stationner devant l'entrée du bâtiment Plein Sud, pour des questions sécuritaires (ambulances, pompiers, etc.)

Les numéros utiles

Commune de Begnins – administration communale

Route de Saint-Cergue 14 - lundi et vendredi, de 7h30 à 12h00
Case postale 14 - mardi et mercredi de 15h00 à 17h00
1268 Begnins - jeudi, de 15h00 à 18h00
022 366 30 40

Poste de Begnins

Route de Gland 2 - du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30
1268 Begnins et de 15h00 à 18h00
0848 888 888 - samedi, de 9h00 à 11h00

Pharmacieplus de Begnins

Route de Saint-Cergue 6 - du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h15
1268 Begnins et de 14h00 à 18h30
022 366 13 03 - samedi de 8h00 à 12h15
Livraisons gratuites à domicile

Centre médico-social de Gland Région

Chemin de Montoly 3 - du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00
1196 Gland et de 13h30 à 17h30
022 999 67 20

Pro-XY (présence à domicile)

Pour plus d'informations, contacter la coordinatrice régionale, Madame
Elvira Rölli, au 079 858 52 51

Pro Senectute Vaud – bureau régional de Nyon

Rue des Marchandises 17 – personne de contact :
1260 Nyon Madame Evelyne Roth
079 198 58 52

Chez Def – magasin d'alimentation

1268 Begnins

022 366 13 49

Livraisons à domicile sur
demande

- du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h30
et de 13h45 à 18h45

- samedi, de 7h45 à 16h00

Gymnastique des Aînés

Pour plus d'informations, contacter Madame Anne Schwaar au 022 366 37
09

Le groupe des aînés de Begnins « l'Âge d'or »

022 366 39 77

Pour toute urgence vitale



Médecin de
garde

0848 133 133



Police

117



Ambulance

144



Pompiers

118



Intoxication

145
